

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC n°: 2026-55-103

Titre : Services professionnels en architecture et en mécanique pour la réfection de trois casernes incendies de la Ville de Lévis

Description des biens et/ou services:

La Ville de Lévis demande des soumissions pour des services professionnels en architecture et en mécanique pour la réfection de trois casernes incendies de la Ville de Lévis. C'est travaux sont en lien avec le plan directeur de la Ville pour le maintien des actifs immobiliers (PDMA).

Durée du contrat et calendrier des prestations :

Le contrat doit débuter en septembre 2026, et ce, dès son attribution par l'autorité compétente. Les périodes de réalisation des différentes étapes apparaissent dans la description du mandat.

Options: - NON APPLICABLE -

Document d'appel d'offres:

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO (seao.gouv.qc.ca ou au 1-877-336-7326). L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Représentant désigné pour toutes informations techniques ou administratives:

Guy Lamothe
Courriel : glamothe@ville.levis.qc.ca

Transmission, réception et ouverture des soumissions:

Les soumissions devront être reçues avant **14 heures**, le **19 août 2026**, à l'adresse suivante :

Direction de l'approvisionnement, Ville de Lévis
996, rue de la Concorde
Lévis, QC
G6W 0P8

(Dans la chute extérieure de dépôt des soumissions, située à droite de la porte de l'entrée principale de l'établissement).

La boîte de dépôt, accessible en tout temps, est située à droite de l'entrée principale de l'établissement, tandis que les bureaux sont ouverts durant l'heure précédant l'ouverture des soumissions. L'ouverture publique des soumissions suivra.

Les soumissions peuvent alternativement être transmises par voie électronique. Cette transmission ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite par celui-ci.

Les résultats de la présente demande de soumissions seront publiés dans le SEAO, à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

Procédure ouverte d'attribution:

Le contrat est attribué à la soumission ayant le pointage le plus élevé.

Égalité des soumissions:

En cas d'égalité des soumissions, le comité se réfère aux dispositions prévues dans les documents d'appel d'offres.

Réserves:

La Ville de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Visite des lieux: Les zones extérieures des bâtiments sont accessibles en tout temps. Aucun rendez-vous préalable n'est nécessaire. Cependant, les zones intérieures sont seulement accessibles sur rendez-vous préalable auprès du représentant désigné.

L'appel d'offres est assujetti à (aux) accord(s) intergouvernemental suivant(s):

- Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario(ACCQO);
- Accord de libre-échange canadien(ALEC);
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Cet appel d'offres est assujetti à la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM).

Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville un contrat ou un sous-contrat public de services comportant une dépense égale ou supérieure à un million de dollars, incluant la dépense découlant de toute option prévue au contrat, doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés publics. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission. Dans le cas d'un consortium, chaque entreprise le composant doit, à cette date, être individuellement autorisée.

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Fait à Lévis, le 30 juin 2026.

Le directeur de l'approvisionnement et de la gestion immobilière,
Vincent Vu